ORGANISATION DE LA SEMAINE et rythme de l'enfant 1

Saint-Joseph

TAP une fois par semaine le jeudi de 13h30 à 16h30

Quelles sont les raisons de ce choix ? Repère dans le temps pour les enfants, faciliter le recrutement des animateurs, pas de problème de passation au niveau des enseignants.

« Pouvez-vous identifier deux points forts et deux points faibles ?

Réponse d'un élu : facilité d'organisation pour les parents – contenu plus structuré.
Réponse d'un parent : bons repères dans le temps pour l'enfant – meilleure organisation du point de vue des animateurs.
Réponse d'un référent PEDT : pouvoir moduler sur 1 heure ou 1h30. Sur 3 heures de faire une sortie.
Réponse d'un référent de site ou directeur ACM : meilleur repère dans le temps pour les enfants et une organisation plus facile pour mettre les activités périscolaires en place. Le seul point négatif pour moi, c'est la reprise anticipée pour la rentrée (vu que nous avons allégé au mieux les journées de la semaine).
Réponse d'un animateur : prendre le temps pour chaque activité, pouvoir arrêter une activité et reprendre plus tard.
Réponse d'une ATSEM : pas de changement pour la sieste avec 6 petits. Au lever, activités avec moi et un animateur puis on se joint au groupe de la moyenne section.
Réponse d'un intervenant extérieur ou association locale : je suis intervenu en tant que pompier pour initier les enfants aux premiers secours. Facilité sur 3 heures de prendre plusieurs groupes.

Équeurdreville-Hainneville

Quelle est l'organisation du temps scolaire et des temps d'activités péri-éducatifs sur votre collectivité ?
Les temps des activités péri-éducatives organisés par la ville sont proposés, les lundis, mardis et jeudis de 14h45 à 16h00 en fonction des écoles, à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Une articulation existe par secteur, entre écoles maternelles et écoles élémentaires.
Ils se présentent sous la forme d'ateliers de découvertes et d'éveils gratuits pour les familles.

Quelles sont les raisons de ce choix ?
Un temps long hebdomadaire a été privilégié pour favoriser la qualité des contenus pédagogiques. Les activités péri-éducatives (APE) se présentent sous la forme de cycles de 3 ou 4 séances avec le même intervenant. Chaque enfant participe à 10 cycles par an, 50 % à caractère sportif, 50 % à caractère artistique, créatif, bien-être, citoyen... Il nous a semblé qu'il y avait là un compromis entre :
• Un nombre de séances suffisant pour un objectif de découverte. Donner l'envie d'aller plus loin dans un autre cadre le cas échéant.
• Un nombre de séances « supportable » pour des enfants participant à une activité qu'ils n'ont pas choisi et n'affectionnent pas. On peut y voir une occasion de travailler sur la notion « d'effort personnel » (je fais l'effort d'essayer et de m'ouvrir un peu à la découverte), mais sans forcer l'adhésion et rendre la situation trop difficile pour les enfants avec des cycles trop longs (7/8 séances ou pire, tout un trimestre!).

S'agissant d'un avancement de la fin de classe à 16h, le temps relais de 30 minutes ne présente pas d'intérêt en termes de contenus. Il alourdit même la journée de l'enfant en termes de densité de temps collectif, qui plus est bruyant. Nous devrions réajuster cet aspect à la rentrée prochaine avec un basculement vers le périscolaire traditionnel dès 16h, pour les familles ayant besoin d'une solution de garde.

Deux points forts et deux points faibles :

Réponse d'un élu
- ⊕ Proposer des cycles d'activités de 3 ou 4 séances aux enfants, cela permet d'être dans la découverte, de proposer 10 activités différentes par an (sportives, artistiques ou culturelle, citoyenneté).
- ⊕ Un léger allègement de la lourdeur des journées pour les enfants (- 30 mn d'école/jour).
- ⊕ Avoir des horaires d'entrées et sorties identiques tous les jours de la semaine et d'ajouter 1 matinée d'école par semaine tout en allongeant le temps de la matinée.
- ⊖ Avoir déconnecté la période de 16h à 16h30 du périscolaire, ce qui avec la gratuité de ce temps, incite de nombreux parents à laisser leurs enfants à l'école jusqu'à 16h30. Cela nécessite des besoins de locaux et de personnels encadrant plus importants.
- ⊖ Avoir dû se limiter à 1h15 d'activité par semaine pour des raisons d'organisation, de locaux disponibles et surtout budgétaires.

Réponse d'un parent :
- ⊕ Permet à son enfant de découvrir un large panel d'activités.
- ⊕ Éveille la curiosité, permet de mieux s'orienter vers les associations.
- ⊖ Si le parent travaille, il ne trouve pas l'allégement réel de la journée pour l'enfant.
- ⊖ Difficulté pour le parent à se repérer dans les différents temps (périscolaire matin, restauration, APE, garderie, périscolaire soir)

Réponse d'un référent PEDT :
- ⊕ Une avancée plutôt symbolique mais utile de la reconnaissance des temps « autour de l'école » comme contributeurs à part entière du développement éducatif.
- ⊕ L'encouragement certes « un peu forcé » mais réel, des processus de « travail partagé » entre acteurs éducatifs.
- ⊖ Sceptique quant à l'impact réel sur les rythmes de l'enfant, faute de prise en compte globale : contenu et rythme de la journée scolaire, offre associative, fonctionnement familial...
- ⊖ Certes une avancée, mais, poids culturel qui aboutit à une organisation globale des temps toujours « scolaro-centrée », qui empêche une véritable organisation des temps vertueuse, répondant aux besoins des enfants.

Réponse d'un enseignant :
- ⊕ Un rythme d'activité adapté à l'âge des enfants et un choix large.
- ⊖ La redondance d'activité (exemple gym avec l'école le matin et gym après – midi en activités péri-éducatives.)
- ⊖ La difficulté pour les enfants, de changer de nombreuses fois d'interlocuteurs dans une même journée.

Réponse d'un référent de site ou directeur ACM :
- ⊕ Capacité d'apprentissage des enfants.
- ⊕ Développe une passerelle entre l'école et les associations locales.
- ⊖ Durée trop courte de l'activité, notamment en cas de déplacements
- ⊖ Trop d'acteurs différents pour l'enfant au cours d'une même journée.

Réponse d'un animateur :
- ⊕ Partage de l'activité avec les enfants et variété.
- ⊖ Temps de déplacement.
- ⊖ La concentration des enfants juste après le temps d'école.

Réponse d'un ATSEM :
- ⊕ Être acteur de l'activité.
- ⊕ Sortir du cadre scolaire.
- ⊖ Trop de personnes différentes pour l'enfant au cours d'une même journée.
- ⊖ Difficultés à gérer toutes les informations pour les parents.

Réponse d'un intervenant extérieur :
- ⊕ Bonne organisation générale des activités péri-éducatives.
- ⊕ Retour des enfants sur l'activité.
- ⊖ Durée de la séance (un peu courte).
- ⊖ Le nombre d'enfants dans les groupes (1/14).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MANCHE
Direction Départementale de la Cohésion Sociale